Année académique 2019 - 2020 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Analyse de politiques spécifiques			
Code	SOAS3B37AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons **Aurore STRAPPAZON** (aurore.strappazon@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) HELHa Campus Montignies **Thierry MARTIN** (thierry.martin@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) **Thierry MARTIN** (thierry.martin@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve **Xavier BRIKE** (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Ludovic ROLIN (ludovic.rolin@helha.be) Carène SAMUELE (carene.samuele@helha.be) Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (herve.avalosse@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle
3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
3.3 Exercer un jugement professionnel.
3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus Mons

SOAS3B37ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C
SOAS3B37ASML	Vieillissement et société	24 h / 2 C

+ HELHa Campus Montignies

SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B37ASI	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLK	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS3B37ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B37ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B37ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	20	
SOAS3B37ASML	Vieillissement et société	20	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B37ASI	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B37ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B37ASLK	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B37ASLL	Politique de santé	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d’enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l’activité d’apprentissage constitue la note de l’unité d’enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l’UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l’unité d’enseignement, même si le seuil de réussite n’est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l’ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique et intervention sociale dans le champ du handicap			
Code	7_SOAS3B37ASME	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Sylvie NEF** (sylvie.nef@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours s'inscrit dans une unité d'enseignement qui envisage différentes méthodes d'intervention sociale en faveur de différentes catégories de bénéficiaires. Dans le cadre du cours "Politique et intervention sociale dans le champ du handicap", il s'agit de tenir compte des spécificités du public visé pour questionner les politiques sociales et l'action sociale qui en découle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

I. Nommer les dispositifs de politique sociale d'intégration en faveur des personnes en situation de handicap.
II. Identifier les institutions chargées de la mise en oeuvre de la politique du secteur en Belgique et plus particulièrement en Région wallonne.
III. Analyser l'action sociale en faveur des personnes en situation de handicap en lien avec la promotion des droits fondamentaux de tout être humain et de la convention de l'ONU relative aux personnes handicapées.
IV. Identifier les conséquences sociales d'un handicap dans le cheminement personnel et/ou professionnel des personnes en situation de handicap et de leur famille.
V. Maîtriser les notions et concepts clés inhérents au secteur du handicap.
VI. Identifier les méthodes d'intervention en travail social en regard de la réduction d'autonomie inhérente au handicap.
VII. Adopter un regard critique et un positionnement personnel par rapport à la politique du secteur et aux méthodes d'intervention.
VIII. Proposer des actions et des projets susceptibles de soutenir l'inclusion des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie en société et dans l'exercice de la citoyenneté.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Evolution historique des modes de prise en charge des personnes en situation de handicap en Belgique.
2. Politique sociale du secteur et les institutioins chargées de leur mise en oeuvre.
3. Textes juridiques de protection.
4. Accompagnement psychosocial des personnes en situation de handicap et de leur famille.
5. Découverte et expérimentation de certains outils/techniques d'intervention.
6. Recherche documentaire.

Démarches d'apprentissage

Plusieurs méthodes d'apprentissage seront utilisées : cours magistral, discussion à partir de supports vidéos, d'articles, rencontres avec des professionnels, éventuellement des personnes en situation de handicap et/ou leurs proches, découvertes de projets "novateurs".

Une collaboration est envisagée avec la bibliothèque de l'école.

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps de questions-réponses à la demande des étudiants

Ouvrages de référence

Ouvrage de référence :

- BLANC, A. (2012,2015) Sociologie du handicap. (2ieme Ed.)Paris, Ed. Dunod, collection Armand Colin.
- HAELEWYCK, M-C., GASCON, H.,DETRAUX J-J., KALUBI, J-C (2013) Inclusion des personnes en situation de handicap, une question d'intervention(s) !. Actes du 11ème congrès AIRHM. 7 au 9 avril 2010. Mons, Belgique.
- MERCIER, M., SALBREUX, R. (dir.) (2018). Ethiques et Handicaps. Namur, Presse Universitaire de Namur.
- NADER-GROSBOIS, N. (2015). Psychologie du handicap. Louvain-la-Neuve, Ed. De Boeck.
- NUSS, M. (2007) Former à l'accompagnement des personnes handicapées. Paris, Ed. Dunod.
- PAGES, V. (2012). Maxi fiches : Handicaps et psychopathologies. Paris, Ed. Dunod.
- VILLE, I., FILLION, E., RAVAUD, J-F. (2014). Introduction à la sociologie du handicap : Histoire, politiques et expérience. Louvain-la-Neuve, Ed. De Boeck supérieur.

Supports

- Power point
- Documentaires
- Textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en janvier.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes			
Code	7_SOAS3B37ASMI	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Aurore STRAPPAZON** (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Se nourrissant de connaissances issues de la psychologie criminologique, au départ d'une réflexion sur le sens commun de la « punition éducative » et de la fonction de la Loi dans le groupe social, le cours examine les concepts de norme sociale, de transgression, de déviance et de délinquance, ainsi que des termes connexes (dangerosité, risque, récidive). Il présente également des repères théoriques issus du champ de l'agressologie et de la victimologie permettant à l'étudiant de développer :

- une représentation argumentée du développement des fonctionnements déviants, de la pluralité des facteurs explicatifs de la délinquance, ainsi que des réponses sociales et pénales apportées à la délinquance,
- et une représentation argumentée du fonctionnement, du développement et des vulnérabilités des victimes de faits criminels ainsi que des réponses sociales et judiciaires apportées à la problématique des victimes.

Dans le souci d'apporter des repères spécifiques utiles pour construire son intervention sociale auprès des justiciables, le cours analyse la problématique des justiciables en articulant le questionnement sur des situations « particulières » et les enjeux globaux de la société dans les champs étudiés. Les questions de la désistance et de la réparation y sont aussi soulevées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

I. définir et différencier les concepts de déviances, normes, dangerosité, risque et récidive ainsi que les concepts de victimisation primaire et secondaire;
II. décrire et identifier les conséquences des déviances du point de vue des victimes de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
III. expliquer et illustrer les typologies et principaux modèles explicatifs du phénomène délinquant dans les perspectives psychosociologique, criminologique, développementale et clinique ;
IV. identifier et analyser les mécanismes du fonctionnement délinquant de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
V. formuler des hypothèses explicatives multifactorielles du fonctionnement délinquant, de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques);
VI. définir et différencier le modèle de la justice réparatrice de celui de la justice rétributive ;
VII. démontrer avec ses propres mots en quoi des expériences de terrain (par exemple, la médiation « auteur(s)-victime(s) ») relèvent de la justice réparatrice, favorisent la désistance et participent à la reconstruction du lien social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction de concepts cadres

Place de la Loi dans le groupe social.
Mise en perspective des concepts de déviance et de normes.
Déviances et délinquances, notions de dangerosité et de récidive.

- Notions introductives de victimologie

La victimologie. Le développement de la politique belge en faveur des victimes. La place de la victime dans la procédure pénale (rappel).
Victimisation primaire: l'évènement et les conséquences de la victimisation.
Victimisation secondaire : une conséquence spécifique de la victimisation primaire.
Prise en charge de la victimisation. Discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

- Approche intégrative de la déviance et de la délinquance

Les grands modèles explicatifs du phénomène criminel et du passage à l'acte. Approche des facteurs de risque de récidive.
Elaboration d'une grille de lecture intégrative et pluricausale de la délinquance dans notre société et discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

- La réaction sociale à la délinquance et la prise en compte des victimes, au sein de la société

Rappel des fonctions de la peine.
Présentation du modèle de la justice réparatrice, en tant qu'approche de la criminalité axée sur la résolution de problème associant l'auteur, la victime et la société.
Approche du concept de désistance.

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Discussions de cas (vignettes cliniques)
- Analyse de vidéos et de documents
- Interventions de personnes ressources (facultatif)
- Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours met l'accent sur les échanges avec les étudiants et l'exemplification des concepts. Les étudiants sont avisés des objectifs spécifiques du cours afin de mieux se préparer à l'évaluation.

Ouvrages de référence

- Audet, J et Katz, J-F (2006). Précis de victimologie générale. Paris. Dunod.
- Gaillard et col.(2007). Psychologie criminologique. Paris. Editions In Press
- Gassin, R.(1988) Précis de victimologie. Paris. Dalloz.
- Senon, J-L., Lopez, G., Cario, R. (2008). Psychocriminologie. Paris. Dunod
- Born, M. (2005). Psychologie de la délinquance. Bruxelles. De Boeck.
- Josse, E. (2014). Le traumatisme psychique chez l'adulte. Bruxelles. De Boeck.
- Derivais, D. (2010). Les adolescents victimes/délinquants. Bruxelles. De Boeck.
- Born, M. (2011). Pour qu'ils s'en sortent! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants. Bruxelles. De Boeck.

Supports

- Mise à disposition des diapositives présentées au cours (fichier Powerpoint).
- Exercice (discussion de vignettes cliniques).
- Mise à disposition d'une bibliographie complémentaire, associée aux thèmes étudiés au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L’examen est écrit et comporte plusieurs questions fermées ainsi que des questions ouvertes.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pour les étudiants en stage à l'étranger, l'examen consistera en la réalisation d'un travail écrit dont les consignes leur seront communiquées après prise de contact avec le titulaire du cours, et avant leur départ en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différentes approches du travail social contemporain			
Code	7_SOAS3B37ASMK	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Véronique POURVEUR** (veronique.pourveur@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours de 24h est réparti en 2 parties de 12h chacune.

- Médiation familiale par Véronique Pourveur
- Approche systémique par Florence Pire

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'offrir une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

I. Utiliser les repères apportés pour identifier, comprendre et analyser les pratiques sociales contemporaines.

II Connaitre l'existence d'approches méthodologiques différentes et de pratiques innovantes en travail social.

Médiation familiale

L'objectif du cours sera d'approcher la pratique de la médiation familiale. Nous y aborderons ce que représente une médiation, sa définition , l'intérêt de cette approche face aux différents conflits que l'on peut rencontrer, le rôle du médiateur et la mise en pratique de cet outil avec jeux de rôle.

Approche systémique

Les objectifs sont de

- sensibiliser les étudiants à l'approche systémique, modèle de pensée et d'actionles inviter à poser un autre regard sur la réalité qui les entoure
- les inviter à développer une approche globale, à 360 degrés, sur des situations de tout type
- les amener à prendre conscience des apports de l'approche systémique pour le travail social que ce soit avec des individus, des familles, des groupes, ou encore, des institutions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plan de la partie Médiation familiale

i. Approche de la médiation
ii. Médiation et conflit
iii. Rôle du médiateur
iv. Outils du médiateur
v. Etapes de la médiation
vi. Exercices

Plan de la partie Approche systémique

I – Origines et définition
1.1. Origines
1.2. Vers une définition
II – Les systèmes
2.1. Qu'est-ce qu'un système ?
2.2. Les principes directeurs des systèmes
2.3. Les systèmes fonctionnels et dysfonctionnels
2.4. Le travailleur social et le système
III – Les communications
3.1. Le processus de communication
3.2. La métacommunication
3.3. Les réactions à la communication
IV – Le changement
4.1. Quel changement ?
4.2. Le travailleur social, accompagnateur de changement
4.3. Les stratégies de changement

Démarches d'apprentissage

Les 2 parties du cours combinent plusieurs démarches d'apprentissage : un cours magistral, des situations de stage analysées au cours, des exercices participatifs, des réflexions en sous-groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise par les exercices réalisés en classe pour inviter les étudiants à s'approprier les concepts et les démarches. Cela les préparera à l'examen.

Les syllabus sont donc des supports que complèteront les illustrations lors des cours.

Les syllabus à eux seuls ne suffisent pas pour comprendre les matières.

Ouvrages de référence

Pour Médiation familiale

SAVOUREZ M. et BRISSON P, Re-créer des liens familiaux, Ed Broché, 2008

FIUTAK T. , Le médiateur dans l'arène, Ed. Format Kindle Eres 2009

PERRIARD S, La médiation en pratique : 8 clés pour réussir, Ed Jouvence 2010

AUFIERE P., Guide de la médiation familiale, Ed. Broché , 2012

De DINECHIN S, La médiation familiale, Ed Eyrolles, 2015

Pour Approche systémique

AMIGUET Olivier et JULIER Claude, L'intervention systémique dans le travail social,

Ed. I.E.S., 1996

BEAUJEAN Jacques, Coopération et approches systémiques, Ed. ERES 2009

BERIOT Dominique, Manager par l'approche systémique, Ed. Eyrolles 2006

BOILY Chantal, Guide pratique de l'analyse systémique, Ed. Lavoisier 2000

BONAMI Michel, DE HENIN Bernard, BOQUE Jean-Michel, LEGRAND Jean-Jacques, Management des systèmes complexes, Ed. De Boeck 1993

DURAND Georges, Abécédaire systémique du travailleur social, Ed. Opéra 2004

MALAREWICZ Jacques-Antoine, Guide du voyageur perdu dans le dédale des relations humaines, ESF Editeur 1992

WATZLAWICK Paul, Une logique de la communication, Ed. du Seuil 1979
YATCHINOVSKY Arlette, L’approche systémique. Pour gérer l’incertitude et la complexité, EST Editeur, 2004

Supports

Notes de cours sur Connected : les étudiants y trouveront 2 notes de cours distinctes, 1 par partie.

Travail sur des situations présentées par les étudiants.

PowerPoint, images, vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il sera demandé aux étudiants de préparer 1 situation par écrit pour chacune des 2 parties du cours (2 situations en tout)

Les consignes seront spécifiées lors du premier cours de chacune des 2 parties.

Chaque travail donnera 2 points (4 points en tout) à condition que l’étudiant respecte les consignes et remettre ces 2 situations au moment défini (signature de l’étudiant comme pour la remise d’un travail, du rapport ou du TFE).

Ces 2 situations serviront de matière première pour chacune des parties.

Pour les 16 points restants, il y aura un examen écrit commun aux 2 parties (8 points pour chacune des parties) en janvier.

En cas de seconde session, les étudiants devront représenter un examen écrit portant sur les 2 parties (10 points pour chaque partie).

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exe	100			Trv + Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Vieillissement et société			
Code	7_SOAS3B37ASML	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Myriam LELEU** (myriam.leleu@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le vieillissement démographique est un phénomène de société inégalé qui soulève de nombreuses questions socio-économiques et individuelles. Ces questions s'inscrivent dans un mouvement global qui touche la vie quotidienne, les solidarités familiales, les relations intergénérationnelles,les ressources sociales, la retraite, le monde du travail, le marché des seniors, la dépendance et la perte d'autonomie, l'habitat, la gestion des âges, la fin de vie, l'exercice de la citoyenneté, etc.

Cette activité d'apprentissage vise à :

- produire un regard réflexif sur les différentes approches de la vieillesse et du vieillissement ;
- appréhender le vieillissement individuel et collectif avec un regard critique, dépassant les pensées toutes faites issues des représentations personnelles et sociales ;
- sensibiliser à l'avance en âge comme processus naturel de la vie, au vieillissement démographique comme phénomène historique unique, à l'évolution des liens intergénérationnels, aux perspectives de l'entrée en dépendance et de perte d'autonomie ;
- relier théorie et réalité, concepts et terrain, analyse et outils concrets.

Ces objectifs généraux sont poursuivis au travers d'une double approche :

- une approche fondamentale du sens de la vieillesse pour l'être humain et une réflexion de fond sur les effets du vieillissement sur la société ;
- une approche méthodologique basée sur des éléments de législation sociale, des outils de mesure et des grilles techniques, le repérage d'expériences pilotes et de structures d'aide ciblées sur les besoins émergeant avec l'avance en âge.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

I. définir les principales caractéristiques du sujet âgé et les spécificités du vieillissement ;
II. développer un regard critique sur le contexte démographique et idéologique de la 'géricroissance' ;
III. expliquer les théories et modèles gérontologiques fondamentaux ;
IV. utiliser les outils de la gérontologie sociale (grilles d'observation et d'évaluation) ;
V. identifier les structures d'aide et d'accompagnement répondant aux besoins des personnes âgées ;
VI. évaluer les différentes situations de vieillissement individuel, en regard de projets ou expériences pilotes et prendre distance avec la réalité du terrain ;
VII. comprendre et analyser les trajectoires de vie et les besoins spécifiques des personnes âgées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Contexte démographique et enjeux du vieillissement de la population.
- Théories gérontologiques, modèles de vieillissement et définition générique de la vieillesse.
- Regard sur les représentations sociales et culturelles de la vieillesse.
- Systèmes familiaux et relations entre les générations.
- La retraite, un cap individuel et une construction socio-économique : fin de carrière, gestion des travailleurs âgés, vieillissement actif, modèles de retraite.
- La dépendance et l'autonomie : avance en âge, fragilité et précarisation.
- Du domicile à la maison de repos : une aide individualisée dans un contexte privatif ou collectif.
- Les limites de l'intervention professionnelle : cas de la maltraitance.
- L'accompagnement en fin de vie.
- Un projet-pilote : Villes Amies des Aînés.

Démarches d'apprentissage

- Travail par sujets thématiques.
- Enseignement interactif qui demande une participation active des étudiants.
- Réalisation et analyse d'un récit de vie d'une personne âgée.
- Activité spécifique : visite d'une institution, colloque, conférence, théâtre-action, témoignages de personnes ressources.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Suivi régulier de l'évolution d'un travail réalisé par les étudiants.
- Echanges collectifs sur l'expérience du récit de vie.
- Discussion en cours visant la compréhension de textes proposés à la lecture.
- Accompagnement individualisé à la demande, sur des thématiques spécifiques choisies par les étudiants.

Ouvrages de référence

- BERGERET-AMSELEK C. (dir.) (2013). L'avancée en âge, un art de vivre, Toulouse : Erès, L'âge et la vie, Prendre soin des personnes âgées… et des autres
- V. CARADEC V. (2001). Sociologie de la vieillesse, Paris : Nathan, Université
- CARBONNELLE S. (dir.) (2010). Penser les vieillesses. Regards sociologiques et anthropologiques sur l'avancée en âge, Paris : Seli Arslan
- GUILLAUMOT Ph. (2006). Le sujet âgé, ses proches et ses soignants, Ramonville Saint-Agne : Erès, Relations
- FERNANDEZ L., SAGNE A. (dir.) (2013). Psychologie clinique du vieillissement : 15 études de cas. Image du corps, angoisse de mort, trouble de la perception du temps, perte de mémoire, Paris : In Press, Concept-Psy
- LELEU M., MANDY M.-P. (dir.) (2005). Regards neufs sur l'accompagnement de la personne âgée, Hamme-Mille : asbl Cep-âge
- PITAUD Ph. (dir.) (2013). Vivre vieux, mourir vivant, Toulouse : Erès, Pratiques du champ social
- VEZINA J., CAPPELIEZ Ph., LANDREVILLE Ph. (2013-3ème éd.). Psychologie clinique, Lyon : Chronique sociale

Supports

- Syllabus.
- Présentation powerpoint.
- Portefeuille de lectures scientifiques et témoignages de personnes âgées.
- Consignes précises pour la réalisation du récit de vie et son analyse.
- Documentaires vidéo sur la vieillesse.
- Représentations visuelles de la vieillesse (photo, dessin, peinture).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L’évaluation comprend un examen oral (40% des points) et un travail (60% des points) :

- un examen oral qui se réalise en deux temps : une défense du travail écrit et la réponse à des questions démontrant la connaissance des théories gérontologiques. ;
- la réalisation d’un travail écrit contenant l’analyse d’un récit de vie d’une personne de plus de 65 ans à objectiver selon une dimension théorique de la gérontologie sociale et un regard critique sur l’activité spécifique.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exo	100			Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).